Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 23e SÉANCE EXTRAORDINAIRE (HUIS CLOS) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 2 JUIN 2021, À 18 H, PAR LA PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Annick Nadeau, membre nommé par le ministre - milieu de l'enseignement
Céline Decoste, membre indépendant – expertise en protection de la jeunesse
Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Jasmine Martineau, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Josée Noël, membre indépendant – compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
MM Francis Simard, **président**, membre indépendant – compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant – expertise en réadaptation
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP

ABSENCES :

Mme Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
Dre Christine Paquet, membre désigné - département régional de médecine générale (DRMG)

INVITÉS :

Mme Caroline Mathieu, directrice des services multidisciplinaires et programmes et services de proximité
M. Claude Cyr, directeur des services administratifs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 18 h 5.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 23e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 2 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2021-06-776

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

DOSSIERS – DÉCISION

3. Projet d'acquisition d'un immeuble :
4. Levée de la séance.

DOSSIERS-DÉCISION

3. PROJET D'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE

Les membres ont pris connaissance du projet et ils sont invités à poser leur question.

CONSIDÉRANT que le CISSS des Îles a la responsabilité d'offrir l'accès aux services et a pour mandat de dispenser des services en lien avec ses missions (Prévenir, guérir, soigner et soutenir pour le mieux-être et la santé) et coordonner le réseau local des services intégrés pour la population des Îles-de-la-Madeleine ;

CONSIDÉRANT les nombreux développements de services financés par le MSSS au cours de trois dernières années (plus de 10 M$ récurrents/année) ;

CONSIDÉRANT l'ajout de plus d'une centaine d'employés pour assurer ces services, dont la majorité des professionnels avec expertise diverse ;

CONSIDÉRANT les besoins d'hébergement récurrents pour ces professionnels incluant les médecins ;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces de bureau additionnels identifiés par les différentes directions du CISSS des Îles (bureau pour consultations, diverses rencontres avec les familles, etc.) qui s'élèvent à près de 60 espaces/bureau ;

CONSIDÉRANT le manque criant d'hébergement et d'espaces bureau/locaux de consultation, de traitement, etc. qui occasionnent à coup sûr un « frein » important pour le recrutement ;

CONSIDÉRANT les redditions de comptes à faire au MSSS à savoir si les services financés sont bel et bien déployés, les résultats versus cibles attendues pour l'exercice financier 2020-2021, 2021-2022 ;

CONSIDÉRANT l'élaboration d'un plan clinique déposé au MSSS en novembre 2020 décrivant les besoins de la clientèle pour les 10 prochaines années et la nécessité de réaliser un plan directeur immobilier (PDI) pour répondre à ces besoins évolutifs (en attente de réponse du MSSS) ;

CONSIDÉRANT l'importance de la proximité de l'édifice avec le CISSS des Îles en regard de l'accès aux autres services cliniques et administratifs situés à l'hôpital et au CLSC ;

CONSIDÉRANT la volonté de réduire ou d'éviter les coûts de déplacements du personnel en étant situé à distance restreinte du centre hospitalier ;

CONSIDÉRANT le processus d'acquisition d'un immeuble en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux ;

CONSIDÉRANT l'analyse du marché effectuée par le CISSS des Îles ;

CONSIDÉRANT la proposition d'entente de principe négociée avec l'Auberge Madeli ;

CONSIDÉRANT la juste valeur marchande de l'Immeuble tel qu'évaluée par le Groupe Altus ;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'acquisition du terrain adjacent à l'Auberge Madeli pouvant servir à des ajouts d'espaces de rangement, d'espaces de stationnement pour nos employés, etc. ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE :

IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles **:**

1. Est en faveur de présenter le projet d'acquisition de l'immeuble situé au 485, chemin principal, Cap-aux-Meules, afin qu'il soit soumis au MSSS pour approbation.

2. Est en faveur de présenter le projet d'acquisition du lot 3 133 852 situé à Cap-aux-Meules, appartenant à 9022-4262 Québec inc., afin qu'il soit soumis au MSSS pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2021-06-777

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 18 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2021-06-778

Francis Simard
Président

Jasmine Martineau
Secrétaire du conseil